



# ACADÉMIE DE LYON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

**Département : RHONE**

**Référence : 1000559092**

**Discipline : L1500 - Physique Chimie (L1500)**

**Fonction : ENS**

### Lieu d'exercice

Code RNE : 0693654X

Nom de l'établissement : Lycée général et technologique René Descartes

Commune : SAINT-GENIS-LAVAL

Adresse : 145 avenue DE GADAGNE 69230 SAINT-GENIS-LAVAL

Courriel : ce.0693654X@ac-lyon.fr

### Description générale du poste

Le poste demande des compétences disciplinaires confirmées, impliquant une maîtrise de la pédagogie, de la didactique de la discipline, dans la démarche de projet et le travail collaboratif avec la direction (DDFPT, ...), l'équipe pédagogique et le monde industriel.

Le service correspondra à des enseignements en STS CIRA (enseignement professionnel exclusivement) sur les séances (cours et TP) d'instrumentation et de régulation en deuxième année.

Le service peut se compléter dans les enseignements en pré-bac (voie technologique de préférence).

Selon les années, si la première partie du service n'est pas réalisable, le service sera assuré complètement en pré-bac.

### Missions

- Assurer des enseignements de physique-chimie en STS CIRA (enseignement professionnel en instrumentation et en régulation pour les cours et TP). Cette partie du programme est exigeante en termes de maîtrise des contenus et du matériel spécifique à l'établissement et à cet enseignement.
- Assurer éventuellement des enseignements de physique-chimie en voie technologique.
- Promouvoir la section STS CIRA à l'extérieur et à l'intérieur de l'établissement.
- Contribuer au développement de la relation école entreprise en soutien du DDFPT.

### Compétences requises

- Faire preuve d'une appétence forte pour l'innovation pédagogique et le travail d'équipe notamment en STS CIRA (imbrication forte des enseignements).
- Encadrer et accompagner les élèves dans le cadre des projets en STS CIRA.

### Contact

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

()

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur Iprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédié Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec le chef d'établissement d'accueil et/ou l'inspecteur en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

**Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.**

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.